

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 15 (1907)

**Heft:** 1

**Artikel:** Concours pour le prix de S.M. l'Impératrice Maria-Fédorovna

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-548900>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ment pansés que déjà les samaritains les couchaient sur les brancards improvisés sur place, et ce fut par petits groupes une descente rapide sur Niederurnen. Là, avec tous les ménagements exigés, les pseudo-blessés furent embarqués sur les voitures de la colonne de secours qui était arrivée vers  $4\frac{1}{2}$  heures. Les clichés n°s 2 et 3 donnent des vues de l'arrangement de ces chars à blessés. Le départ de cette colonne de voitures put s'effec-

tuer bientôt, et ce fut de nuit qu'elle arriva à Glaris après avoir parcouru plus de 10 km.

C'est, à notre connaissance le premier exercice combiné de ce genre qui se soit fait en Suisse où les colonnes de transports auxiliaires n'existent que depuis peu de temps. Il a fort bien réussi et il a été très instructif pour les participants et pour le public nombreux et sympathique qui l'a suivi avec un très vif intérêt.

---

## Concours pour le prix de S. M. l'Impératrice Maria-Féodorovna

---

L'Impératrice de Russie Maria-Féodorovna a fait au Comité international de la Croix-Rouge un don de 100,000 roubles (fr. 265,000 environ) qui porte la dénomination de: Fonds international de la Croix-Rouge « Impératrice Maria-Féodorovna ». Les intérêts de ce fonds sont destinés à décerner des prix aux auteurs des meilleures inventions pour atténuer les souffrances des militaires blessés et malades. Ces prix dont la somme totale ascende à fr. 25,000 environ, doivent être plus spécialement remis à des inventeurs qui auront trouvé des moyens pratiques de rechercher les blessés sur les champs de bataille, et de les transporter de façon rapide et avec tous les ménagements désirables.

C'est en juin 1907 que ce concours aura lieu pour la première fois, à Londres, à l'occasion de la conférence internationale des sociétés de la Croix-Rouge. C'est en effet la société anglaise qui doit recevoir les délégués du monde entier.

La société anglaise de la Croix-Rouge, qui a été récemment appelée à glaner une riche moisson d'expériences dans le champ de l'assistance volontaire, aura sans doute, d'importantes communications à faire à ses hôtes; son organisation et son fonc-

tionnement un peu particuliers présenteront en outre un ample sujet d'étude aux délégués venus pour perfectionner leurs connaissances dans le domaine des secours aux militaires blessés. Il y aura, à Londres et à cette occasion une exposition de la Croix-Rouge, et nous lisons à l'article 9 des statuts du fonds de S. M. Maria-Féodorovna que les prix institués pour le concours coïncidant avec l'exposition de 1907, sont au nombre de trois. Ils seront distribués — en tout ou partie — à ceux qui auront présenté la meilleure solution du problème des secours à apporter aux blessés, le moyen le plus prompt et le plus sûr de rechercher et de relever les blessés sur le champ de bataille, sur terre et sur mer, les meilleurs types de civières et de véhicules pour transporter les blessés aux postes de pansements avec la plus grande rapidité et le moins de souffrances possible pour les blessés; ou les moyens de sauvetage sur mer, les meilleures installations dans les ambulances, les wagons, à bord des navires, etc., pour l'évacuation définitive.

Une récente circulaire du Comité international de la Croix-Rouge invite les membres des comités centraux à provoquer un grand nombre de travaux et d'inventions.

Le comité de Londres recevra les mémoires accompagnant les inventions qui seront présentées, pour les transmettre au jury international qui fonctionnera pendant la conférence, et réservera, dans les locaux destinés à l'exposition de la Croix-Rouge, un emplacement spécial pour les inventions proposées au concours. Le secrétariat central de la Croix-Rouge suisse donnera tous les renseignements que pourraient désirer des concurrents suisses.

Le jury se compose de 8 membres dont un nommé par le Comité international à Genève. Nous sommes heureux d'apprendre

que ce Comité vient de désigner M. le Dr Ferrière qui s'est fait une spécialité des questions intéressant le matériel, improvisé ou non, de secours aux soldats blessés ou malades. Les comités de Saint-Pétersbourg, de Berlin, de Vienne, de Londres, de Paris, de Rome et de La Haye, auront à désigner chacun un membre de ce jury.

Nous croyons savoir que la Suisse sera représentée à ce concours, et nous tiendrons nos lecteurs au courant de ce qui aura été fait et des noms de lauréats de cette joûte humanitaire.

M.

## La Croix-Rouge italienne et l'éruption du Vésuve

Le sous-comité de Naples a entrepris de soulager les misères occasionnées par l'éruption du Vésuve qui s'est produite au mois d'avril 1906. Les dispositions prises se divisent en deux périodes: la première concernant le soulagement immédiat des maux causés par la catastrophe et allant jusqu'à l'inauguration des abris populaires; la seconde destinée à procurer une amélioration plus lointaine dans la condition des populations éprouvées.

C'est sur l'activité déployée dans la première période que le sous-comité de Naples a publié un rapport détaillé dû à la plume du professeur A. Rubino; celle-ci s'étend du 9 avril au 10 juillet 1906.

L'intervention de la Croix-Rouge a revêtu deux formes: celle de l'assistance sanitaire et celle des secours matériels aux victimes.

Le 8 avril au soir, le préfet de Naples télégraphiait au sous-comité pour appeler sa collaboration en vue de dégager les victimes de dessous la lave et les décombres, de soigner les blessés et de recueillir les victimes. Immédiatement et sans attendre au lendemain le personnel fut rassemblé et deux postes de secours médicaux permanents furent institués. Le président de la Société italienne de la Croix-Rouge, le comte Taverna, donna

pleins pouvoirs au président du sous-comité de Naples pour agir au nom de la Croix-Rouge et remplir les devoirs de la solidarité. A la demande du préfet, les efforts portèrent surtout sur deux endroits, Ottaviano et San Giuseppe Vesuviano où le désastre s'était, plus particulièrement qu'ailleurs, fait cruellement sentir. Des tentes, appartenant soit au sous-comité de Naples, soit à celui de Florence, furent dressées tant pour le personnel médical que pour les victimes.

Le professeur A. Rubino fut chargé de prendre la direction de l'œuvre d'assistance, laquelle, une fois les premières misères soulagées, devait s'organiser et se prolonger pour donner le temps aux populations éprouvées de se relever du désastre. D'après les instructions émanées de la présidence de la Société italienne, les envois de secours sous diverses formes provenant de beaucoup de sous-comités italiens furent directement dirigés sur le comité de Naples.

Aux soins donnés sur place durent s'ajouter les secours aux habitants qui s'étaient enfuis de leurs contrées dévastées pour se réfugier à Naples. Ce fut là l'œuvre du comité des dames, lequel, convoqué pour entendre l'appel qu'on adressait à son dévouement, y répondit immé-